



"ECHO de l'Interco

Bulletin d'information de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

N°10 Décembre 2010

Édito



Sommaire

- ÉDITO
- ACTUALITÉ DES TRAVAUX
- VERT TOUTE L'ANNÉE
- INAUGURATIONS
- DÉVELOPPEMENT DURABLE
- JOURNÉE DES ASSISTANTES MATERNELLES
- FISAC
- BRÈVES ET AGENDA
- MENTHONNEX-EN-BORNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Bureaux :
268 route du Suet
74350 CRUSEILLES

Tél. : 04 50 08 16 16
Fax : 04 50 08 16 20

E-mail :
ccpc@ccpaysdecruseilles.org
Site :
www.ccpaysdecruseilles.org

2010 arrive à son terme et c'est avec autant de sérénité que nous abordons 2011. Avant d'en exposer les perspectives, je vous dois le bilan de cette année écoulée.

Une année fertile en projets et en événements avec l'ouverture en janvier de l'école de Menthonnex-en-Bornes/Villy-le-Bouveret ; la rénovation de

la pompe à chaleur du centre nautique de l'espace Bernard Pellarin ; le diagnostic d'accessibilité pour les établissements recevant du public est en cours d'achèvement ; la mise en place de nouveaux bacs semi-enterrés et de nouveaux bacs de tri sélectif à la déchetterie et à Carrefour Market ; la 1^{ère} édition de la journée de l'environnement ; le développement économique ; commercial et artisanal avec la signature de la convention FISAC ; l'avancement de la commission tourisme sur les chemins de randonnées (entre autres) ; les travaux des traversées de Cruseilles et d'Allonzier la Caille ; la 1^{ère} édition de la Cyclo sportive Salève-Bornes-Glières en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Fillière ; la phase 1 de la réhabilitation du stade des Ebeaux ; l'inauguration de la bibliothèque intercommunale avec la présence de Monsieur André Dussollier...

Et bien entendu la continuité des investissements réalisés pour le développement et l'amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement et les choix à venir décisionnels pour une meilleure gestion de l'eau sur notre territoire.

Tous ces travaux et événements vous ont été déclinés dans l'ECHO DE L'INTERCO au fur et à mesure de l'avancée des travaux, des projets et des choix collégiaux que nous faisons lors des conseils communautaires.

2011 verra l'ouverture d'une nouvelle école maternelle située à Villy-le-Pelloux pour septembre et de la structure petite

enfance fin avril ; la sortie du guide touristique élaboré depuis 2 ans avec les élus représentants les communes du territoire ; l'extension de la station d'épuration de Copponex (qui traite également les eaux usées d'Andilly et de St-Blaise) lancée en juillet 2010 ; le démarrage des travaux de la station d'épuration d'Allonzier la Caille (qui traite les eaux usées de Cruseilles, de Cuvat et de Villy-le-Pelloux) en décembre 2010 ; travaux qui devraient s'étaler sur 3 ans et l'achèvement des réseaux de liaison entre Cernex et Saint-Blaise.

D'autres grands chantiers seront au programme et vous seront dévoilés dès lors que le budget sera voté, en mars 2011.

Comme vous le voyez, les projets avancent, ils sont réalisés à un rythme soutenu et dans les délais annoncés. Nous tentons de développer notre territoire tout en y intégrant la qualité de vie que nous connaissons. Pour autant, même si les travaux sont menés à bien, il nous reste beaucoup à accomplir, nous arriverons à mi-mandat en avril 2011, et nous vous ferons un bilan exhaustif des réalisations.

Une année chargée en grandes réformes nationales notamment la réforme des collectivités territoriales qui sera en vigueur dès 2014. Des changements qui se profilent et qui changeront le paysage social et politique, nul doute que nous nous devons de proposer des clarifications et des regroupements de compétences, des économies intelligentes pour pouvoir évoluer dans ce nouveau contexte. Une évolution des mentalités qui adviendra inévitablement, en conservant au mieux la notion de service public.

Laissons pour l'heure vaquer nos esprits aux fêtes de Noël, qu'elles soient douces pour chacun d'entre vous.

Gilles Pecci

Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

EXTENSION DE LA STATION D'ÉPURATION DE COPPONEX

La station d'épuration de Copponex épure les eaux usées collectives des communes d'Andilly, Copponex et de Saint-Blaise.

Le procédé d'épuration utilisé est le procédé « macrophytes » dits roseaux, très adapté et qui montre depuis 2003 de très bon rendement d'épuration.

Dès sa conception, elle a été conçue pour 1 500 équivalents habitants en deux phases : la première phase en 2003 où elle pouvait accueillir jusqu'à 750 équivalents habitants et la seconde de 750 équivalents habitants supplémentaires lancée en 2010 pour faire face à l'évolution du territoire.

Les travaux de réalisation de la seconde file de traitement ont été confiée par appel d'offre à l'entreprise Mendès et Fils et sont en cours de finition.

Ce chantier a du faire face à de nombreuses difficultés :

- Contraintes géotechniques fortes (sols) qui ont imposé l'utilisation de techniques spécifiques de traitement (chaulage).
- Sensibilité du milieu récepteur (ruisseau de la Férande) qui ont obligé les communes collectées en collaboration avec les Services de l'État à organiser leur développement.

La mise en route de cette station d'épuration sera effective au printemps 2011 avec la plantation des roseaux sur les nouveaux bassins.

Chiffres clés :

Coût total (étude et travaux) :

458 758 d'Euros HT

Subventions :

Agence de l'eau : 224 000 €

SMDEA (conseil général 74) : 187 174 €

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU CHANTIER



Terrassement des bassins



Les drains de fond du bassin



Pose de la membrane d'étanchéité



Essai d'étanchéité



Garnissage du lit en matériaux filtrants

GRANDS CHANTIER 2011 : LA STATION D'ÉPURATION D'ALLONZIER LA CAILLE

Après deux années de diagnostics et d'étude sur la mise en conformité et l'extension de la STEP d'Allonzier la Caille, les travaux débuteront sur le site en janvier 2011 pour une durée de 3 ans.

Cette station d'épuration reçoit et traite les eaux usées des communes d'Allonzier la Caille, de Cruseilles, de Cuvat et de Villy-le-Pelloux.

L'évolution des réglementations (Loi sur l'Eau) oblige la collectivité à procéder à une mise en conformité de la filière de traitement actuelle. De plus, pour faire face au développement du territoire et plus particulièrement à l'augmentation de la population, la STEP doit augmenter sa capacité de 7 500 équivalents habitants à 12 400 équivalents habitants.



STEP Allonzier la Caille

Les principaux objectifs de ses travaux



Bassin de décantation

Phase 1 (2010-2011) : Amélioration des ouvrages existants (nouvel ouvrage d'arrivée des effluents, création d'un bassin d'orage, reprise de l'ensemble des pré-traitements, construction d'un tout nouveau bâtiment de traitement des boues...),

Phase 2 (prévue 2011-2012) : Réhabilitation des bâtiments d'exploitation (local des commandes, laboratoire, salle de stockage, atelier...),

Phase 3 (prévue 2012-2013) : Mise aux normes de la filière de traitement actuelle avec la mise en place d'un traitement tertiaire et l'augmentation de la capacité de traitement à 12 400 équivalents habitants : la construction de nouveaux ouvrages d'aération.

La sensibilité du milieu récepteur (Les Usses) a été prise en compte dès la conception de ce projet. Les Services de l'État ont imposés un traitement des eaux usées plus performant ainsi qu'une limitation de sa capacité d'accueil à 12 400 équivalents habitants. Cette nouvelle contrainte demande aux communes collectées une meilleure organisation du développement de leur territoire.

Un chantier inscrit dans une démarche de développement durable

Un chantier conçu de façon à ce que les nuisances pour son environnement soient faibles. L'entreprise SADE, certifiée ISO 9001/14001, s'est engagée sur une charte « Chantier propre » ce qui permet, entre autres, une réduction des nuisances olfactives et sonores autant pour les ouvriers que pour les riverains, une gestion et un tri des déchets, des véhicules de chantier peu bruyants et un nettoyage régulier.

Bassin d'aération



Vert toute l'année !

Plus de répit pour les sportifs...lancés au mois de septembre 2010, les travaux du terrain synthétique de Cruseilles sont terminés.

Restent pour 2011, l'éclairage, les abords du terrain synthétique et la mise en place de la résine pour la piste d'athlétisme. Le choix d'un terrain synthétique permettra aux associations sportives et aux écoles, un entraînement tout au long de l'année, quel que soit le temps et ...la volonté ! La trêve hivernale n'aura plus lieu d'être.



Nouveau terrain synthétique

Chiffres clés :

Coût total des travaux :

- 560 000 € HT financés par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles
- 121 000 € HT financés par la commune de Cruseilles
- L'éclairage en cours de consultation (maîtrise d'ouvrage le Syane)

Inauguration des traversées

Les communes d'Allonzier la Caille et de Cruseilles ont retrouvé un nouveau visage. Gilles PECCI, Maire de la commune d'Allonzier la Caille et Président de la CCPC et Christian BUNZ, Maire de Cruseilles ont inauguré Samedi 9 octobre 2010, en présence de nombreux élus, les deux traversées.

CRUSEILLES

Deux opportunités ont enclenché ces 2 grands chantiers : la fin des travaux de la portion d'autoroute A41 et la décision du Conseil Général de fermer pour rénovation le pont de la Caille.

Pour parvenir au résultat de ce jour, tous les acteurs de la vie sociale et économique ont été consultés par le biais de réunions publiques et de concertation... et tout le monde a joué le jeu.

Ces 2 chantiers ont mis en lumière d'une part la réactivité de la CCPC face à la décision de fermeture du pont, et d'autre part, l'intérêt des missions de l'intercommunalité sur de telles opérations : un investissement financier de taille pour des opérations qui s'inscrivent dans la durée (en moyenne 35 ans), un défi d'envergure permettant de doter le territoire d'infrastructures modernes et performantes.

La CCPC a, par ailleurs, profité de l'opportunité de ces 2 chantiers pour intégrer le nouveau système de collecte des déchets en installant 5 containers semi-enterrés d'une capacité de 5 m³ chacun ; elle a également re-positionné les arrêts bus équipés d'abris sur les 2 communes.

Les principales priorités des rénovations des traversées pour les deux communes :

La sécurité des concitoyens en interdisant la traversée aux véhicules supérieurs à 7,5 tonnes, en réduisant la largeur des chaussées ; la rénovation des réseaux secs et humides ; l'environnement en privilégiant l'éclairage économique ; l'aménagement avec des pistes cyclables ; le paysager en aménageant des espaces fleuris.

Les montages financiers ont été à la hauteur de la complexité des chantiers ! La CCPC a financé pour la commune d'Allonzier : 1 063 466 € TTC et pour la Commune de Cruseilles : 2 162 590 € TTC, soit un total de 3 226 056 €.

Le SMDEA (Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement) a participé au financement des réseaux d'eau potable et d'assainissement à hauteur de 356 930 € pour Cruseilles et de 172 550 € pour Allonzier soit 529 480 € représentant 35% du montant total des travaux en eau potable et en eaux usées.

La réserve parlementaire de Monsieur Bernard ACCOYER de 300 000 €, justifiée par le caractère stratégique et l'enjeu que représente l'aménagement du territoire du Pays de Cruseilles.



Avant

Après

ALLONZIER LA CAILLE



Avant

Après

Chiffres clés :

- 2,6 km de réseaux d'eau potable
- 1,5 km de collecteurs d'assainissement
- 2,2 km de collecteurs d'eau pluviale
- 1,20 m de diamètre maximum pour les tuyaux



Coupé du ruban



Chant des enfants

Inauguration de l'école Menthonnex-en-Bornes

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a inauguré la nouvelle école intercommunale de Menthonnex-en-Bornes/Villy-le-Bouveret le 25 septembre 2010.

Les deux communes se sont bien sûr, associées à l'événement, puisqu'elles sont par ailleurs à l'initiative du regroupement pédagogique concrétisé en 1997. De deux classes uniques, l'une à la Rippaz, l'autre au Chef lieu jusqu'en 1989, puis réunies dans l'ancienne école, nous aboutissons aujourd'hui à ce nouvel établissement qui a ouvert ses portes aux enfants de maternelles et aux primaires CP et CE1, en janvier 2010.

L'accompagnement vers la réussite est et demeurera une priorité. Par l'intégration de la compétence informatique dans ses statuts, la CCPC a signé des conventions avec l'éducation nationale permettant la mise en œuvre du plan « école numérique rurale ». C'est par le biais de ce programme que les écoles de Cercier, de Vovray-en-Bornes et de Menthonnex-en-Bornes ont pu être dotées respectivement de 8 PC portables pour enfants ; 1 PC pour chaque direction d'école avec leur imprimante ; 1 vidéoprojecteur et 1 tableau numérique. Ce projet a été possible grâce à la participation de l'État soit 80 %.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FIER ET USSES VISITE LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE DE CRUSEILLES

Jean-Marc BOUCHET, vice-président en charge du développement durable a reçu, mardi 9 novembre 2010, François DAVIET, Président de la Communauté de Communes Fier et Usse et ses élus, pour une visite guidée de la déchetterie intercommunale implantée sur Cruseilles. La CCFU a, en effet, pour projet la mise en place d'une déchetterie intercommunale sur son territoire.

Après une explication sur le montage du projet et sur les coûts induits, Monsieur Jean-Marc BOUCHET a répondu aux questions des élus concernant le fonctionnement, la pratique du tri sélectif, la sécurité, les vols... Cette présentation s'est poursuivie sur place. Monsieur Jean-

Marc BOUCHET a notamment insisté sur les nouveaux bacs de tri opérationnels depuis juin 2010 qui permettent de recycler non seulement les consommables, mais aussi les capsules de café en aluminium, les déchets médicaux.

Tous ont convenu qu'il est indispensable d'informer davantage la population sur la gestion de leurs déchets : malgré la prise de conscience des usagers, la production de déchets reste encore trop importante.

La CCPC poursuit donc sa campagne d'information : le tri des déchets ne cesse d'évoluer et de progresser et devient un vrai casse-tête pour les non-initiés. Afin de vous conforter dans vos pratiques quotidiennes et des les améliorer, plusieurs supports seront lisibles d'ici fin décembre et sont au programme 2011.



Visite de la déchetterie par la CCFU

UNE NOUVELLE PLAQUETTE DE LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

De nouveaux bacs et colonnes sont arrivés. La collectivité communique sur ses nouvelles fonctionnalités. Une plaquette a été éditée en novembre 2010 afin que les habitants prennent connaissance des déchets acceptés et non acceptés, du fonctionnement, des horaires, de l'accès à la déchetterie.

DES NOUVEAUX PANNEAUX D'INFORMATION SUR LES PLATEFORMES DE TRI SÉLECTIF ET DES AUTOCOLLANTS SUR LES COLONNES À VÊTEMENTS

D'ici la fin de l'année, de nouveaux panneaux d'information seront installés sur les plateformes de tri du territoire. Un panneau plus clair et plus attractif afin d'inciter les habitants à mieux trier. Pour faciliter le tri au niveau des vêtements, un autocollant sur les consignes de tri est disposé sur toutes les colonnes spéciales vêtements à la déchetterie et à Carrefour Market.

LE SITE INTERNET DE LA CCPC PARLE DE LA GESTION DES DÉCHETS

Le site Internet de la CCPC est complété par un onglet développement durable où tous les usagers pourront trouver toutes les informations nécessaires sur le tri sélectif (indication de l'emplacement des plateformes de tri sur le territoire) sur les ordures ménagères (tournée de ramassage), sur la déchetterie (déchets autorisés, horaires...), et les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public sur l'élimination des déchets.

Rendez-vous sur <http://www.ccpaysdecruseilles.org/Developpement-durable>



Présentation de la déchetterie intercommunale par le Vice-président développement durable, M. Jean-Marc Bouchet



Livret déchetterie



Panneau d'information sur les plateformes de tri sélectif

Journée nationale des Assistantes Maternelles

Cette année, la journée nationale des Assistantes Maternelles revêt une dimension particulière : elle marque les 5 années de fonctionnement du relais mais aussi un nouveau départ dans la prochaine structure petite enfance qui ouvrira fin avril 2011, où le RAM prendra toute sa place dans de nouveaux locaux, plus adaptés, plus spacieux qui accueilleront plus d'assistantes maternelles et plus d'enfants.

Si la pertinence du relais n'est plus à démontrer - les chiffres en témoignent : on compte aujourd'hui près de 156 Assistantes Maternelles (contre 123 en 2005) - il est nécessaire de rappeler qu'il est aussi un outil de développement local, et d'analyse des besoins des familles. Il s'agit d'abord de faciliter pour les familles l'articulation de leur vie familiale, professionnelle et sociale, de permettre aux femmes d'exercer une activité professionnelle.

Il s'agit dans le même temps de créer un environnement et les conditions favorables au développement des jeunes enfants.

À ces deux objectifs fondamentaux, il faut en rajouter un troisième, qui est de contribuer à l'égalité des chances, à la lutte contre les exclusions, et au développement social.

Cette journée nationale démontre que les Assistantes Maternelles sont un maillon important dans la recherche d'un mode de garde. Le RAM, animé par Thérèse PECCI et soutenu par les deux vice-présidentes en charge des affaires sociales et de la petite enfance, n'ont pas manqué de le rappeler.

Le lâcher de ballons



Spectacle de Baboo le clown



La Grande Tombola !

500 € à gagner chaque semaine

Chez
les commerçants
et artisans participants
du Pays de Cruseilles

FISAC
PAYS DE CRUSEILLES

du 1^{er} décembre 2010 au 31 décembre 2011

jeu organisé par Cruseilles Actif et
la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles



Dans le cadre du FISAC intercommunal (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), la CCPC s'est associée aux acteurs économiques du territoire afin de redynamiser le commerce local suite aux perturbations induites par les travaux du Pont de la Caille et des traversées des deux bourgs. Le Conseil Général a décidé d'attribuer une aide exceptionnelle de 100 000 euros pour participer au soutien et au développement du Commerce et de l'Artisanat local de notre territoire. Cette aide acquise par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et par «Cruseilles Actif» permettra de poursuivre les actions conduites par le FISAC intercommunal (animation : tombola, organisation d'événements, attractivité, mise en place d'une signalétique commerciale...).

Depuis le 1^{er} décembre 2010, l'association des commerçants «Cruseilles Actif» et la Communauté de Communes organisent une grande tombola avec un gagnant par jour pendant les périodes de fêtes (Noël, St Valentin, fêtes des mères et des pères...) et un gagnant par semaine, hors périodes de fêtes.

Les gagnants recevront un chèque d'une valeur de 500 € (25 bons d'achats de 20 €) à faire valoir chez les commerçants et artisans participants du territoire.

Comment jouer ? Il suffira de remplir le bulletin de participation et de le déposer dans l'urne appropriée chez les commerçants et artisans participants.

Tirage au sort : rendez-vous au tirage au sort à 12h30 chez les commerçants suivants lors du :

- 1^{er} tirage le samedi 4 décembre au magasin Mil'pattes chaussures
- 2^{ème} tirage le samedi 11 décembre au magasin les Secrets d'Hortense
- 3^{ème} tirage le samedi 18 décembre au magasin Images et Lettes
- 4^{ème} tirage le vendredi 24 décembre au magasin Nady fleurs
- 5^{ème} tirage le vendredi 31 décembre chez le coiffeur Pitchi Coiffure

Les gagnants qui ne seront pas présents durant les tirages au sort seront prévenus par courrier ou par téléphone.



Vincent Labourey, directeur général Adjoint de la CCPC

Une nouvelle direction générale à la CCPC

Depuis le 12 octobre 2010, Vincent LABOUREY occupe la fonction de Directeur Général Adjoint à la Communauté de Communes. Âgé de 34 ans, marié et père de 2 enfants, Vincent LABOUREY, titulaire d'un master de droit public, possède déjà l'expérience des collectivités territoriales. Précédemment Directeur Général des Services sur la commune

de la Rochette en Savoie, Vincent LABOUREY se dit au service des élus pour réaliser des projets d'intérêt général. Il se considère comme un animateur, un facilitateur, un relais entre l'équipe politique et les équipes de la collectivité. Des équipes avec lesquels, le nouveau directeur général souhaite instaurer des relations de confiance basées sur l'échange, la reconnaissance, l'esprit d'équipe. «Cela n'empêche pas d'être exigeant, car d'importants chantiers sont à mener à bien ensemble».

L'école de musique



Voici les fêtes de fin d'année qui approchent, et à l'école de musique nous préparons activement nos deux auditions de Noël du mardi 14 et du mercredi 15 décembre. Ces petits concerts sont l'occasion pour les jeunes et les moins jeunes de se produire en public, et toute l'équipe des professeurs dirigée depuis la rentrée par Carole Hicter, vous attend pour ces rencontres musicales.

Nous serons également comme chaque année place du marché le jeudi 2 décembre pour notre marché de Noël afin de

vous proposer des décorations et des confiseries.

Et si malgré cela vous ne trouvez pas le temps de passer un bon moment musical avec nous, il serait temps de prendre de bonnes résolutions pour la nouvelle année et de noter les dates des auditions « mini-mômes, maxi-mômes »

- Jeudi 27 janvier à 18h salle Froidebise, école de musique (avec la participation de l'atelier de percussions du collège L.Armand)
- Jeudi 24 février à 18h salle Froidebise, école de musique.

La classe de chant vous propose également une audition le mercredi 16 février à 19h30 à l'école de musique, 141 route d'Annecy.



Andilly

Du 20 au 23 décembre jusqu'à 21h: Nocturnes solidaires au Hameau du Père Noël dont les bénéficiaires seront reversés à l'association «Pour un Sourire d'Enfant» qui aide et soutient les enfants défavorisés du Cambodge.

Du 26 décembre au 14 janvier: Sauvons les Sapins, le Hameau du Père Noël se transforme en « société protectrice des sapins de Noël », amenez le vôtre afin qu'il soit recyclé.

Cernex

Vendredi 7 janvier à 19h30: Voeux du maire à la salle polyvalente.

Cruseilles

Samedi 18 décembre: Championnat de tennis de table en salle annexe du gymnase des Ebeaux.

Samedi 18 décembre à 20h30: Concert de Noël de l'Harmonie Cruseilles/Le Châble au gymnase des Ebeaux.

Samedi 8 janvier: Critérium tennis de table au gymnase des Ebeaux.

Samedi 22 janvier: Championnat de tennis de table en salle annexe du gymnase des Ebeaux.

Samedi 22 janvier à 20h30: «Falstaff» du théâtre des FousGères à l'Espace théâtre.

Samedi 5 février: Championnat de Tennis de table en salle annexe du gymnase des Ebeaux.



Fermeture des bureaux au public entre Noël et le jour de l'an



La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, la bibliothèque et le RAM sont fermés au public du 27 au 31 décembre 2010.

Permanence téléphonique d'urgence pour l'eau et l'assainissement: 04 50 44 23 67

Bonnes fêtes de fin d'année !



MENTHONNEX-EN-BORNES

Située au cœur du Plateau des Bornes, sur l'axe Cruseilles, Groisy et la Roche-sur-Foron, bordée par les Usse et le Salève à l'ouest, le ruisseau de Veray et les Préalpes à l'est, la commune de Menthonnex-en-Bornes subit l'influence de l'agglomération annécienne mais surtout du bassin genevois puisque les 2/3 de la population active travaillent sur la Suisse voisine située à moins d'une demi-heure.

Avec une quinzaine de hameaux, ce village de moyenne montagne dont l'altitude varie entre 690 et 954 m, s'étend sur 848 ha et compte actuellement près de 900 habitants, renouant avec sa démographie d'antan.

La partie sommitale de la commune bénéficie d'une protection en zone naturelle qui préserve l'activité agricole et un biotope riche et spécifique. Composé de nombreuses zones humides dont l'étang de Mouille Marin, ce plateau vallonné donne naissance à plusieurs ruisseaux et à trois sources qui alimentent en eau potable la population de Menthonnex et de Villy-le-Bouveret.

Les habitants de Menthonnex, surnommés « Les Menthnalis », ont comme ancêtres la Seigneurie de Menthonay, originaires du Château du Turchet dont les ruines se situent au hameau de « Chez Les Maîtres »



La vie scolaire

C'est environ 120 élèves, du premier et second cycle, qui sont accueillis dans un groupe scolaire flambant neuf, construit par la Communauté de Communes, qui a ouvert ses portes en 2010. Les enfants du 3e cycle sont scolarisés sur la commune voisine de Villy-le-Bouveret, dans le cadre d'un regroupement pédagogique.

Le ramassage scolaire est assuré dans la plupart des hameaux.

La cantine et la garderie sont assurées pendant la période scolaire dans l'espace polyvalent.

L'APE prend une part importante au développement des activités périscolaire.

Une activité économique dynamique

Avec une dizaine d'exploitations dont la plupart sont spécialisées dans la production laitière, l'agriculture conserve une place prépondérante. La fromagerie de Chez Les Maîtres transforme environ 2 millions de litres de lait par an en fromages « AOC » tels que le reblochon, l'Abondance et la Tomme de Savoie.

La Ferme de Bornette pratique la vente en direct d'une partie de sa production fromagère et de viande ainsi que des produits du terroir.

L'activité artisanale et libérale se développe avec la présence d'une quinzaine de petites entreprises des métiers du bâtiment, des travaux publics, des espaces verts, de la maintenance, de la médecine douce mais aussi du télétravail avec l'informatique et la traduction, etc...

Le commerce de proximité s'est fortement développé, sur le chef-lieu avec le Bistrot (commerce multiservices), le Fournil de Menthonay (boulangerie-pâtisserie artisanale), Groupama, mais aussi dans les hameaux avec l'Auberge des Bornes et le Garage des Bornes (Route de la Roche) et la chambre d'hôte, La Bergerie située Chez Bonier.

Le milieu associatif

C'est une douzaine d'associations : l'association sportive et culturelle, le comité des fêtes, les parents d'élèves, les chasseurs, l'association de tir, Les Bornains du 3e âge, le Chœur des Bornes, les Moby-mythic, les quads des Bornes, la paroisse, la coop lait..., qui contribuent fortement au lien social du village.



Les dernières réalisations

Depuis plusieurs années, la commune évolue au rythme de multiples réalisations : aménagement et sécurisation de la traversée du chef-lieu et de la place publique, création d'aires de jeux et d'un agospaces, renouvellement du réseau d'eau potable et de la voirie, installation de containers à ordures ménagères et tri sélectif semi-enterrés, mise en souterrain des réseaux électriques, téléphoniques, développement du haut-débit et restructuration de l'éclairage public, construction d'une nouvelle école et dernièrement l'aménagement d'une boulangerie pâtisserie artisanale qui contribue à dynamiser l'attractivité commerciale du village.

Retrouvez toutes les infos sur le site Internet de la commune : <http://www.menthonnex-en-bornes.fr/>